

VITAL ACADEMY AUX ABONNÉS ABSENTS ?

Ce client de **VITAL ACADEMY** commande, le 24 octobre 2015, une cure « **SlimXTravital** enrichie totale plus » au prix de 49 € (+ 7,90 € de frais de port).

En l'absence de livraison, il relance la société le 4 novembre 2015 et reçoit 7 jours plus tard le message suivant : « *Le fait que vous n'avez pas reçu votre colis peut venir d'un problème postal. Nous vous proposons un deuxième envoi à nos frais.* »

Le consommateur informe le **Réseau anti-arnaques** de la situation : « *À ce jour, (4 mai 2016) nous n'avons toujours rien reçu. Ni argent, ni commande. Nous avons relancé par mail, puisqu'on ne peut les joindre autrement, sans réponse malgré des menaces de saisir un médiateur des consommateurs.* »

En février 2013, le **Réseau anti-arnaques** avait diffusé une mise en garde **Info-Alerte** intitulée « L'aspirateur à graisse **Royal-Slim** ». La responsable du service après-vente prétendait à l'époque : « *Nous sommes tellement persuadés de l'efficacité de nos patchs que nous appliquons une garantie totale dans le cas - rare - où nos clientes ne seraient pas satisfaites.* »

Pour sa part, le **Réseau anti-arnaques** est persuadé qu'il vaut mieux éviter de traiter avec **VITAL ACADEMY**.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex (contact@arnaques-infos.org)

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE**